



BMCE BANK

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE BMCE BANK EN NORMES IAS/IFRS ET NOTES ANNEXES

30 Juin 2013

Créée en 1959 et privatisée en 1995, BMCE Bank est une banque universelle qui offre une palette de produits et services diversifiés à travers un réseau national de près de 630 agences. BMCE Bank, troisième banque au Maroc en termes de parts de marché dépôts et crédits, est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie.

Les activités du Groupe BMCE Bank s'articulent principalement autour des activités de banque commerciale, des services financiers spécialisés, des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires de même que sur les activités à l'international.

BMCE Bank au Maroc

Les activités du Groupe BMCE Bank au Maroc intègrent :

- La Banque des Particuliers & Professionnels qui figure un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants.
- La Banque de l'Entreprise fédère les PME et les Grandes Entreprises

Il est à préciser que BMCE Bank s'est engagée dans un programme de régionalisation visant le rapprochement du centre de décision du client et l'amélioration de l'efficacité commerciale de la Banque. Ainsi, le réseau de distribution de la Banque est désormais organisé par région, fédérant deux filières, à savoir les Particuliers/Professionnels et les Entreprises et disposant d'une large autonomie.

- La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est organisée en plusieurs lignes métiers intégrées, à savoir la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marchés ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.
- Les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intra-groupe, les produits desdites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le factoring, la location longue durée. Une filiale en charge du recouvrement, RM Experts, a été instituée en 2010.

BMCE Bank à l'international

La dimension internationale de BMCE Bank trouve son origine dans la vocation historique tournée vers le commerce extérieur. La Banque s'est très tôt ouverte sur le marché international avec une présence renforcée en Europe. En effet, elle a été la première banque marocaine à ouvrir une Agence à Paris en 1972. Les activités européennes du Groupe sont dirigées par BMCE Bank International à Londres, Paris et Madrid, constituant la plate-forme du Groupe en Europe au service des investissements en Afrique.

En outre, la Banque dispose d'une vingtaine de bureaux de représentation dédiés notamment à l'activité des Marocains Résidant à l'Étranger. A cet effet, la Banque a récemment créé BMCE Euroservices, une entité en charge de cette activité en synergie avec le Réseau Maroc et ce dans le cadre de la réorganisation de la plateforme Europe.

BMCE Bank s'est également orientée vers le marché Africain dès la fin des années 80, suite à la contribution au redressement de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays, détenue à hauteur de 27,4%.

Pareillement, au Congo Brazzaville, BMCE Bank a pris, en 2003, une participation de 25% dans La Congolaise de Banque qu'elle a restructurée et positionnée en leader incontesté dans son secteur.

Le développement de BMCE Bank s'est accéléré en 2007, suite à l'acquisition d'une participation de 25% dans le capital du Groupe Bank of Africa présent dans une quinzaine de pays. Cette participation est ramenée aujourd'hui à plus de 68,57% du Groupe bancaire panafricain.

Dans le cadre de la consolidation de ses structures en termes de gouvernance, la Banque a lancé depuis fin juin 2012 un projet de renforcement du dispositif global de maîtrise des risques et de contrôle interne. Au terme de ce projet, le Groupe BMCE Bank sera doté d'une nouvelle organisation d'ensemble inspirée des Groupes Bancaires internationaux et d'une gouvernance des risques Groupe renforcée.

Sommaire

I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

- 1.1. Bilan Consolidé
- 1.2. Compte de Résultat Consolidé
- 1.3. État du Résultat Net et des Gains et Pertes Comptabilisés Directement en Capitaux Propres
- 1.4. Variation des Capitaux Propres
- 1.5. Tableaux des Flux de Trésorerie au 30 juin 2013
- 1.6. Résumé des Principes Comptables Appliqués par le Groupe

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2013

- 2.1. Marge d'Intérêts
- 2.2. Commissions Nettes
- 2.3. Gains Nets sur Instruments Financiers Évalués en Valeur de Marché par Résultat
- 2.4. Gains Nets sur Actifs Financiers Disponibles à la Vente
- 2.5. Produits et Charges des Autres activités
- 2.6. Coût du Risque
- 2.7. Gains et Pertes Nets sur les Autres Actifs
- 2.8. Impôt sur les Bénéfices

III. INFORMATIONS SECTORIELLES

- 3.1. Résultat par Secteur Opérationnel
- 3.2. Actifs et Passifs par Secteur Opérationnel
- 3.3. Ventilation des Prêts et Créances

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN

- 4.1. Actifs et Passifs Financiers à la Juste Valeur par Résultat
- 4.2. Actifs Financiers Disponible à la Vente
- 4.3. Opérations Interbancaires, Créances et Dettes sur Etablissements de Crédit
- 4.4. Prêts, Créances et Dettes sur la Clientèle
- 4.5. Dettes Représentées par un Titre et Dettes Subordonnées et Fonds Spéciaux de Garantie
- 4.6. Actifs Financiers Détenus Jusqu'à L'échéance
- 4.7. Impôts Courants et Différés
- 4.8. Comptes de Régularisation, Actifs et Passifs Divers
- 4.9. Participations dans les Sociétés Mises en Equivalence
- 4.10. Immobilisations de Placement et d'Exploitation
- 4.11. Ecart d'Acquisition
- 4.12. Provision pour Risques et Charges

V / ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

- 5.1. Engagements de Financement
- 5.2. Engagements de Garantie

VI / REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

- 6.1. Descriptif de la Méthode d'Évaluation
- 6.2. Synthèse des Provisions et Description des Régimes Existants

VII / INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

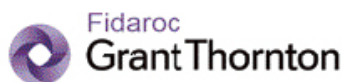
- 7.1. Évolution du Capital et Résultat par Action
- 7.2. Périmètre de Consolidation
- 7.4. Relations avec les Autres Parties Liées
- 7.5. Contrats de Location

VIII / NOTE SUR LES RISQUES

- 8.1. Dispositif de Gestion des Risques
- 8.2. Risque de Crédit
- 8.3. Dispositif de Notation
- 8.4. Expositions au Risque de Crédit
- 8.5. Dispositif de Contrôle et de Surveillance des Risques de Crédit
- 8.6. Descriptif du Dispositif de Gestion des Risques de Liquidité et de Taux d'Intérêt
- 8.7. Risque de Marché
- 8.8. Risque Opérationnel



ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
BMCE Bank
140, Avenue Hassan II
Casablanca



37, Bd Abdellatif Ben
Kaddour
20 060 Casablanca
Maroc

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2013

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2013. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 17.917.889, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 876.140.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCE Bank arrêtés au 30 juin 2013, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 20 septembre 2013

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé Gérant

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé



I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

1.1. BILAN CONSOLIDE

Les états financiers consolidés au 30 juin 2013 ont été approuvés par le Conseil d'Administration tenu en date du 20 septembre 2013.

BILAN IFRS			
ACTIF IFRS	NOTES	30-juin-13	31-déc-12
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		9 842 349	9 922 200
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1	28 353 972	34 244 677
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	4.2	3 227 109	2 795 923
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4.3	17 245 764	21 396 946
Prêts et créances sur la clientèle	4.4	140 508 316	138 808 778
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4.6	11 260 752	10 518 941
Actifs d'impôt exigible	4.7	258 850	215 856
Actifs d'impôt différé	4.7	383 548	310 849
Comptes de régularisation et autres actifs	4.8	5 489 026	4 938 775
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	4.9	427 535	406 928
Immeubles de placement	4.10	769 158	614 160
Immobilisations corporelles	4.10	5 362 592	5 131 528
Immobilisations incorporelles	4.10	771 669	751 455
Ecarts d'acquisition	4.11	832 470	832 470
TOTAL ACTIF IFRS		224 733 110	230 889 486

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	NOTES	30-juin-13	31-déc-12
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		67 402	67 382
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1	1 614	1 614
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4.3	32 598 936	34 228 166
Dettes envers la clientèle	4.4	147 359 029	144 650 757
Titres de créance émis	4.5	11 695 325	14 014 898
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	4.7	199 158	36 296
Passifs d'impôt différé	4.7	1 048 459	983 149
Comptes de régularisation et autres passifs	4.8	7 533 972	13 210 127
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	4.12	500 860	523 235
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	4.5	5 810 466	4 760 333
TOTAL DETTES		206 815 221	212 475 957
Capital et réserves liées		12 100 684	11 981 368
Réserves consolidées		-	-
- Part du groupe		1 246 769	1 269 541
- Part des minoritaires		3 606 028	3 516 000
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe		105 499	86 129
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires		-17 231	-18 970
Résultat net de l'exercice		-	-
- Part du groupe		595 289	923 152
- Part des minoritaires		280 851	656 309
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		17 917 889	18 413 529
TOTAL PASSIF IFRS		224 733 110	230 889 486

(en milliers de DH)



1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	NOTES	30-juin-13	31-déc-12
Intérêts et produits assimilés		5 620 006	5 254 568
Intérêts et charges assimilés		-2 353 901	-2 275 228
MARGE D' INTERÊTS	2.1	3 266 105	2 979 340
Commissions perçues		1 046 386	915 761
Commissions servies		-226 798	-143 418
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	819 588	772 343
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	282 694	271 001
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	166 437	137 140
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE		449 131	408 141
Produits des autres activités	2.5	487 629	378 421
Charges des autres activités	2.5	-174 455	-158 318
PRODUIT NET BANCAIRE		4 847 998	4 379 927
Charges générales d'exploitation		-2 519 412	-2 328 814
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-323 716	-274 995
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		2 004 870	1 776 118
Coût du risque	2.6	-875 174	-1 046 198
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 129 696	729 920
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		36 331	31 916
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	-4 487	-16 921
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS		1 161 540	744 915
Impôts sur les bénéfices	2.8	-285 400	-219 803
RESULTAT NET		876 140	525 112
Résultat hors groupe		280 851	164 923
RESULTAT NET PART DU GROUPE		595 289	360 189
Résultat par Action (EN MAD)		3,3	2,1
Résultat dilué par Action (EN MAD)		3,3	2,1

(en milliers de DH)

1.3. ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	30-juin-13	31-déc-12
Résultat net	876 140	1 579 461
Écart de conversion	-3 039	1 689
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente nette d'impôts	24 148	2 949
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	21 109	4 638
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	897 249	1 584 099
Part du groupe	614 659	927 095
Part des intérêts minoritaires	282 590	657 004

(en milliers de DH)



1.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 634	8 731 500	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 634	8 731 500	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Opérations sur capital	75 000	1 455 234		151 846		1 682 080	45 587	1 727 667
Paiements fondés sur des actions						.		.
Opérations sur actions propres			0			.	0	.
Dividendes				-530 954		-530 954	-329 259	-860 213
Résultat de l'exercice				923 152		923 152	656 309	1 579 461
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						.	0	.
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					2 254	2 254	695	2 949
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)					1 689	1 689		1 689
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	3 943	3 943	695	4 638
Variation de périmètre (*)				-251 218		-251 218	-187 508	-438 726
Divers				4 583		4 583	10 822	15 405
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	1 794 634	10 186 734	0	2 192 693	86 129	14 260 190	4 153 339	18 413 529
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	1 794 634	10 186 734	0	2 192 693	86 129	14 260 190	4 153 339	18 413 529
Opérations sur capital		119 316		-105 186		14 130	100 063	114 193
Paiements fondés sur des actions						.		.
Opérations sur actions propres			0			.		.
Dividendes				-596 876		-596 876	-341 412	-938 288
Résultat de l'exercice				595 289		595 289	280 851	876 140
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						.		.
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					22 409	22 409	1 739	24 148
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-3 039	-3 039		-3 039
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				0	19 370	19 370	1 739	21 109
Variation de périmètre (*)				-254 982		-254 982	-326 620	-581 602
Divers				11 120		11 120	1 688	12 808
Capitaux propres clôture 30.06.2013	1 794 634	10 306 050	0	1 842 058	105 499	14 048 241	3 869 648	17 917 889

(en milliers de DH)

(*) : Variation de périmètre en 2012/2013

Il s'agit essentiellement de l'effet des acquisitions complémentaires au niveau de BOA ainsi que des acquisitions réalisées par le groupe BOA



1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2013

1.5.1. Tableau des flux de trésorerie

	30-juin-13	31-déc-12	30-juin-12
Résultat avant impôts	1 161 540	2 150 943	744 915
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 643 226	3 054 760	1 483 097
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	0
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-19 056	109 300	29 606
+/- Dotations nettes aux provisions	592 166	665 231	939 009
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-41 545	-55 215	-31 916
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-435 601	-990 901	-420 746
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0	0
+/- Autres mouvements	-528 220	195 374	-116 826
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1 210 970	2 978 549	1 882 224
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-1 290 280	13 027 531	9 530 466
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-737 510	-14 814 540	-14 115 328
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	5 313 867	-2 343 396	-423 774
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-5 969 757	3 581 880	2 931 019
- Impôts versés	-213 844	-602 893	-271 580
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-2 897 524	-1 151 418	-2 349 197
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-525 014	3 978 074	277 942
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-842 609	-1 093 317	-435 023
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-107	-286	-284
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-790 633	-528 089	-555 044
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 633 348	-1 621 692	-990 351
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 031 226	1 096 982	-893 348
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-1 371 329	1 949 786	519 848
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-2 402 554	3 046 768	-373 500
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-57 542	57 761	-6 490
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-4 618 459	5 460 911	-1 092 399
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	16 098 912	10 638 001	10 638 001
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 854 817	6 391 958	6 391 958
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 244 095	4 246 043	4 246 043
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	11 480 453	16 098 912	9 545 602
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 699 147	9 854 817	7 389 560
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 781 305	6 244 095	2 156 042
Variation de la trésorerie nette	-4 618 458	5 460 911	-1 092 399

(en milliers de DH)

1.5.2. Tableau des flux de trésorerie par zone géographique

	MAROC	EUROPE	AFRIQUE
Résultat avant impôts	624 147	42 714	494 679
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 483 731	9 989	149 506
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-45 590	142	45 448
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-19 056	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions	282 959	10 601	298 606
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-10 535	0	-31 010
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-312 820	-3 884	-118 897
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0	0
+/- Autres mouvements	-545 979	1 942	15 817
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	832 710	18 790	359 470
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-1 208 414	387 915	-469 781
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 048 883	126 670	1 184 703
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	5 316 917	17 334	-20 384
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-5 981 516	-89 530	101 289
- Impôts versés	-107 241	0	-106 603
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-4 029 138	442 390	689 224
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-2 572 279	503 894	1 543 371
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-492 432	0	-350 177
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-107	0	0
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-332 538	-6 404	-451 690
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-825 077	-6 404	-801 867
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-505 102	-27 474	-498 650
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	87 670	-722 694	-736 305
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-417 432	-750 168	-1 234 955
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-415	-35 313	-21 813
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-3 815 203	-287 991	-515 264
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	6 635 988	551 901	8 911 023
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 764 729	-12 496	6 102 585
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 871 259	564 397	2 808 438
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 820 785	263 910	8 395 758
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 690 198	-26 793	7 035 742
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	130 587	290 703	1 360 015
Variation de la trésorerie nette	-3 815 203	-287 991	-515 264

(en milliers de DH)



1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.6.1. Normes comptables applicables

Le Groupe BMCE Bank a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe BMCE BANK sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe produit les notes annexes relatives à la situation intermédiaire conformément aux dispositions de la norme IAS 34.

1.6.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le groupe BMCE Bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 juin 2013, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont

éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition



constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

La juste valeur, étant le montant auquel on pourrait raisonnablement s'attendre pour la vente d'une UGT, à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.6.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits

concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Il est à signaler que le Groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'IAS 39.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.



Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances »

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un Groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait

été ou non constaté ;

- Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...).

Le Groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

Créances individuellement significatives : Revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés

Les créances non individuellement significatives : La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassement approprié à chaque classe homogène des risques.

Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondés sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le Groupe établit dans ce sens des watch list qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une



indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le Groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse durable à travers l'observation d'une moins value latente sur une année.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nettes sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Compte tenu de la nature du portefeuille, le groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRICA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2012, la banque ne détenait aucune position en actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation.

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de



modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

i. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisé pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

j. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

k. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.6.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle

sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du groupe BMCE Bank.

Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.



Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.6.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

1.6.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 juin 2013 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.6.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieures à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze



mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées (« projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;

- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.6.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.6.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Trois critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.6.10. Impôt exigible et différé

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des



actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales».

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

1.6.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.6.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations

disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.



II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2013

2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux actifs disponibles à la vente et aux actifs détenus jusqu'à l'échéance.

	30-juin-13			30-juin-12		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	4 460 990	1 485 645	2 975 345	4 169 163	1 431 331	2 737 832
Comptes et prêts/emprunts	4 172 981	1 447 474	2 725 507	3 885 914	1 370 905	2 515 009
Opérations de pensions		38 171	-38 171		60 426	-60 426
Opérations de location-financement	288 009		288 009	283 249		283 249
Opérations interbancaires	358 480	450 238	-91 758	367 242	475 612	-108 370
Comptes et prêts/emprunts	222 345	440 856	-218 511	247 338	450 006	-202 668
Opérations de pensions	136 135	9 382	126 753	119 904	25 606	94 298
Emprunts émis par le Groupe	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture de résultats futurs	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0
Portefeuille de transactions	438 384	418 018	20 366	413 959	368 285	45 674
Titres à revenu fixe	438 384	283 301	155 083	413 959	257 391	156 568
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	134 717	-134 717	0	110 894	-110 894
Actifs disponibles à la vente			0			0
Actifs détenus jusqu'à échéance	362 152		362 152	304 204		304 204
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILES	5 620 006	2 353 901	3 266 105	5 254 568	2 275 228	2 979 340

(en milliers de DH)

Au 30 JUIN 2013, la marge d'intérêts a connu une hausse de 9.63% par rapport au 30 juin 2012 et s'élève à 3 266 millions de dirhams. Cette variation résulte principalement d'une hausse de 7% des produits relatifs aux comptes de prêts avec la clientèle qui s'élèvent à 4 461 millions de dirhams au 30 juin 2013 contre 4169 millions de dirhams au 30 juin 2012, et d'une hausse de 19% des produits sur actif détenus jusqu'à l'échéance (362 millions de dirhams au 30 juin 2013 contre 304 millions de dirhams au 30 juin 2012).

«Il est à noter que le Groupe a procédé à une correction de la classification comptable des intérêts sur titres de créances détenus par BOA Group. Il a ainsi été procédé au reclassement au niveau des comptes de l'exercice 2012 d'un montant de 215 millions de Dhs de la rubrique « gains et pertes sur instruments à la juste valeur » vers la rubrique « intérêts et produits assimilés – marge d'intérêts», il en résulte que les intérêts de 2012 s'élèvent à 304 MMAD après reclassement contre 88 MMAD avant reclassement.

Le montant de la marge d'intérêt avant reclassement au 30 juin 2012 est de 2 763 MMAD, après le reclassement expliqué ci-dessus, la marge d'intérêt ressort à 2 979 MMAD

2.2. COMMISSIONS NETTES

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

	30-juin-13			30-juin-12		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations avec les établissements de crédit	454 155	106 579	347 576	327 420	90 282	237 138
avec la clientèle	143 289		143 289	131 015		131 015
sur titres	70 177	84 960	-14 783	71 424	65 733	5 691
de change	240 689	21 619	219 070	124 981	24 549	100 432
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	592 231	120 219	472 012	588 341	53 136	535 205
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	139 688	19 553	120 135	122 877	18 725	104 152
Assurance			-			-
Autres produit et charge sur prestation de service	452 543	100 666	351 877	465 464	34 411	431 053
Produits nets de commissions	1 046 386	226 798	819 588	915 761	143 418	772 343

(en milliers de DH)



La marge sur commissions est en hausse de 6% passant de 772 millions de dirhams au 30 juin 2012 à 819 millions de dirhams au 30 juin 2013.

Cette hausse résulte principalement de la forte hausse des commissions des activités de change qui sont passées de 100 millions de dirhams au 30 juin 2012 à 219 millions de dirhams au 30 juin 2013,

2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable.

	30-juin-13			30-juin-12		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	257 047		257 047	305 152		305 152
Instruments financiers dérivés	25 647		25 647	-34 151		-34 151
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	282 694	0	282 694	271 001	0	271 001

(en milliers de DH)

2.4. GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Ce poste comprend notamment :

- les dividendes et autres revenus provenant des actions et autres titres à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les plus et moins-values de cession réalisées sur des titres à revenu fixe et à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les dotations pour dépréciation liées à la perte de valeur des titres à revenu variable, classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente.

	30-juin-13	30-juin-12
Titres à revenu fixe	0	0
plus ou moins values de cession		
Actions et autres titres à revenu variable	166 437	137 140
Produits de dividendes	159 175	154 903
Charges de dépréciation	51 322	-17 708
Plus-values nettes de cession	-44 060	-55
TOTAL	166 437	137 140

(en milliers de DH)

2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	30-juin-13			30-juin-12		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	125 102	46 839	78 263	118 746	44 571	74 175
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	200 720	97 156	103 564	147 409	95 452	51 957
Autres produits d'exploitation non bancaires	161 807	30 460	131 347	112 266	18 296	93 970
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	487 629	174 455	313 174	378 421	158 319	220 102

(en milliers de DH)



2.6. COUT DU RISQUE

La rubrique « Coût du risque » comprend les charges résultant de la manifestation de risques de crédit et de contrepartie et litiges inhérents à l'activité bancaire réalisée avec des tiers. Les dotations nettes aux dépréciations ne relevant pas de tels risques sont classées dans les rubriques du compte de résultat correspondant à leur nature.

Coût du risque de la période

	30-juin-13	30-juin-12
Dotations aux provisions	-985 406	-1 213 013
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-910 420	-1 148 597
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-3 917	-1 423
Autres provisions pour risques et charges	-71 069	-62 993
Reprises de provisions	271 097	180 243
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	200 115	110 697
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	412	823
Reprises des autres provisions pour risques et charges	70 570	68 723
Variation des provisions	-160 865	-13 429
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-160 865	-13 429
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	0	0
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	-875 174	-1 046 198

(en milliers de DH)

	30-juin-13	30-juin-12
Dotations nettes aux dépréciations	-714 309	-1 032 770
Récupérations sur créances amorties		
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	-160 865	-13 428
TOTAL DU COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE	-875 174	-1 046 198

(en milliers de DH)

2.7. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	30-juin-13	30-juin-12
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	0	0
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus-values de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
Autres (*)	-4 487	-16 921
Gains ou pertes sur autres actifs	-4 487	-16 921

(en milliers de DH)

2.8. IMPOT SUR LES BENEFICES

2.8.1. IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

	30-juin-13	30-juin-12
Impôts courants	258 850	272 847
Impôts différés	383 548	377 969
Actifs d'impôts courants et différés	642 397	650 816
Impôts courants	199 158	163 954
Impôts différés	1 048 459	967 348
Passifs d'impôts courants et différés	1 247 618	1 131 302

(en milliers de DH)



2.8.2. CHARGE NETTE DE L'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	30-juin-13	30-juin-12
Charge d'impôts courants	-330 732	-253 269
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	45 332	33 466
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-285 400	-219 803

(en milliers de DH)

2.8.3. LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	30-juin-13	30-juin-12
Résultat net	876 140	525 112
Charges d'impôt sur les bénéfices	-285 400	-219 803
Taux d'impôt effectif moyen	32,6%	41,9%

(en milliers de DH)

Analyse du taux effectif d'impôt

	30-juin-13	30-juin-12
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	-4,4%	4,9%
Taux d'impôt effectif moyen	32,6%	41,9%

(en milliers de DH)



III. INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôles d'activité :

- Banque au Maroc : BMCE Bank Activité Maroc
- Gestion d'actifs : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion, Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébaïl, Maroc Factoring, Euler Hermes Acmar, RM Experts.
- Activités à l'International : BMCE Bank Off Shore, BMCE Paris, BMCE International (Madrid), Banque de Développement du Mali, La Congolaise de Banque, BMCE Bank International UK, Bank Of Africa,

3.1. RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	30-juin-13					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêts	1 493 988	2 330	282 859	-2 982	1 489 910	3 266 105
Marge sur commission	355 321	50 817	2 131	0	411 319	819 588
Produits nets bancaires	2 106 461	106 777	291 078	77 374	2 266 308	4 847 998
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 283 443	-101 479	-84 410	-40 741	-1 333 055	(2 843 128)
Résultat Brut d'Exploitation	823 019	5 298	206 667	36 633	933 253	2 004 870
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-128 837	-11 560	-43 551	-4 409	-97 043	(285 400)
Résultat Part du Groupe	260 747	35 739	52 401	19 652	226 750	595 289

(en milliers de DH)

	30-juin-12					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêts	1 369 286	6 216	271 072	(2 881)	1 335 647	2 979 340
Marge sur commission	331 710	51 835	75 697	0	313 101	772 343
Produits nets bancaires	1 930 410	84 715	277 360	72 796	2 014 646	4 379 926
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	(1 201 970)	(94 031)	(77 832)	(38 460)	(1 191 516)	(2 603 809)
Résultat Brut d'Exploitation	728 440	(9 316)	199 528	34 336	823 130	1 776 117
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	(135 691)	(9 859)	(41 820)	(4 483)	(27 950)	(219 803)
Résultat Part du Groupe	156 373	11 502	48 271	18 482	125 561	360 189

(en milliers de DH)

3.2. ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	30-juin-13					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	159 187 684	443 988	8 341 420	120 828	56 639 190	224 733 110
ELEMENTS D'ACTIF						
Actifs disponibles à la vente	1 371 380	109 938	15 799	25 440	1 704 552	3 227 109
Prêts et créances sur la clientèle	96 553 332	7 859	12 982 161	0	30 964 964	140 508 316
Placements détenus jusqu'à échéance	2 390 723	0	27	0	8 870 002	11 260 752
ELEMENTS DU PASSIF						
Dettes envers la clientèle	102 625 531	0	1 079 751	0	43 653 747	147 359 029
Fonds propres	13 711 439	107 160	1 130 784	-111 141	3 079 647	17 917 889

(en milliers de DH)

	31-Déc-12					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	160 441 588	370 334	14 060 260	170 880	55 846 424	230 889 486
ELEMENTS D'ACTIF						
Actifs disponibles à la vente	1 312 325	101 008	5 711	25 440	1 351 439	2 795 923
Prêts et créances sur la clientèle	95 425 585	5 824	13 185 602	0	30 191 767	138 808 778
Placements détenus jusqu'à échéance	1 790 606	0	27	0	8 728 308	10 518 941
ELEMENTS DU PASSIF						
Dettes envers la clientèle	102 081 985	0	1 184 435	0	41 384 337	144 650 757
Fonds propres	13 567 426	104 114	1 213 349	-97 626	3 626 266	18 413 529

(en milliers de DH)



3.3. VENTILATION DES PRETS ET CREANCES

Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

	30-juin-13			31-déc-12		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	11 268 940	59 838	35 258	13 880 138	59 838	35 258
Europe	1 687 989	0	0	2 083 561	.	.
Afrique	4 254 916	12 713	3 374	5 408 667	3 382	3 382
Total en principal	17 211 845	72 551	38 632	21 372 366	63 220	38 640
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	17 211 845	72 551	38 632	21 372 366	63 220	38 640

(en milliers de DH)

Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

	30-juin-13			31-déc-12		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	108 337 266	5 483 719	4 254 613	107 269 792	5 250 297	3 903 078
Europe	2 108 956	108 869	35 041	2 604 230	14 201	12 863
Afrique	27 124 746	3 663 395	2 028 981	26 145 245	3 262 008	1 821 054
Total en principal	137 570 968	9 255 983	6 318 635	136 019 267	8 526 506	5 736 995
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	137 570 968	9 255 983	6 318 635	136 019 267	8 526 506	5 736 995

(en milliers de DH)



IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2013

4.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction.

	30-juin-13			31-déc-12		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables	7 974 415	0	7 974 415	12 855 398	0	12 855 398
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	6 300 836		6 300 836	5 751 851		5 751 851
Autres titres de créances négociables	1 673 579		1 673 579	7 103 547		7 103 547
Obligations	452 132	0	452 132	399 217	0	399 217
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	452 132		452 132	399 217		399 217
Actions et autres titres à revenu variable	19 915 004	0	19 915 004	20 970 684	0	20 970 684
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	12 421	0	12 421	19 378	0	19 378
Instruments dérivés de cours de change	11 844		11 844	18 801		18 801
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	28 353 972	0	28 353 972	34 244 677	0	34 244 677
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	0	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	1 614	0	1 614	1 614	0	1 614
Instruments dérivés de cours de change	1 614		1 614	1 614		1 614
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	1 614	0	1 614	1 614	0	1 614

(en milliers de DH)



Repartition des instruments financiers par nature de prix de marché ou de modèle utilisé pour la valorisation

	30-juin-13			31-déc-12				
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL
ACTIFS FINANCIERS								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	28 353 972			28 353 972	34 244 677			34 244 677
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								
PASSIFS FINANCIERS								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	1 614			1 614	1 614			1 614
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								

(en milliers de DH)

4.2. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas classés comme :

- des prêts et des créances;
- des placements détenus jusqu'à leur échéance; ou
- des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

	30-juin-13	31-déc-12
Titres de créance négociables	0	0
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	0	0
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
Actions et autres titres à revenu variable	3 500 941	3 135 119
dont titres cotés	329 839	240 129
dont titres non cotés	3 171 102	2 894 990
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	3 500 941	3 135 119
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-273 832	-339 196
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-273 832	-339 196
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	3 227 109	2 795 923
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

(en milliers de DH)

4.3. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

	30-juin-13	31-déc-12
Comptes à vue	6 093 173	6 731 875
Prêts	10 987 975	13 251 828
Opérations de pension	203 248	1 451 883
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	17 284 396	21 435 586
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-38 632	-38 640
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	17 245 764	21 396 946

(en milliers de DH)

Dettes envers les établissements de crédit

	30-juin-13	31-déc-12
Comptes à vue	2 949 527	1 829 261
Emprunts	19 236 553	18 433 119
opérations de pension	10 412 856	13 965 786
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	32 598 936	34 228 166

(en milliers de DH)



4.4. PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

Prêts consentis et créances sur la clientèle

	30-juin-13	31-déc-12
Comptes ordinaires débiteurs	24 906 347	20 455 562
Prêts consentis à la clientèle	100 640 321	100 796 021
Opérations de pension	10 578 177	12 780 120
Opérations de location-financement	10 701 876	10 514 070
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	146 826 721	144 545 773
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-6 318 405	-5 736 995
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	140 508 316	138 808 778

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

(en milliers de DH)

	30-juin-13	31-déc-12
Banque au Maroc	96 553 333	95 425 585
Services Financiers Spécialisés	13 005 180	13 185 606
Activités à l'international	30 941 944	30 191 767
Gestion d'actifs	7 859	5 820
Autres Activités	0	0
Total en principal	140 508 316	138 808 778
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	140 508 316	138 808 778

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

(en milliers de DH)

	30-juin-13	31-déc-12
Maroc	109 566 372	108 617 015
Afrique	28 759 161	27 586 199
Europe	2 182 784	2 605 564
Total en principal	140 508 316	138 808 778
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	140 508 316	138 808 778

(en milliers de DH)

Dettes envers la clientèle

	30-juin-13	31-déc-12
Comptes ordinaires créditeurs	64 805 522	63 669 813
Comptes à terme	20 794 916	20 207 095
Comptes d'épargne	18 474 034	17 903 838
Bons de caisse	4 521 328	4 107 980
Opérations de pension	1 725 565	1 499 500
Autres comptes créditeurs	37 037 664	37 262 531
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	147 359 029	144 650 757

(en milliers de DH)

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

	30-juin-13	31-déc-12
Banque au Maroc	102 625 531	102 081 985
Services Financiers Spécialisés	1 079 751	1 184 434
Activités à l'international	43 653 747	41 384 338
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	0	0
Total en principal	147 359 029	144 650 757
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	147 359 029	144 650 757

(en milliers de DH)



Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

	30-juin-13	31-déc-12
Maroc	103 705 282	103 266 419
Afrique	42 855 675	40 317 675
Europe	798 072	1 066 663
Total en principal	147 359 029	144 650 757
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	147 359 029	144 650 757

(en milliers de DH)

4.5. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	30-juin-13	31-déc-12
Autres dettes représentées par un titre	11 695 325	14 014 897
titres de créances négociables	11 695 325	14 014 897
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	5 579 323	4 633 718
Emprunt subordonnés	5 579 323	4 633 718
à durée déterminée	2 801 133	1 853 463
à durée indéterminée	2 778 190	2 780 255
Titres subordonnés	0	0
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	0
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	231 143	126 616
Total	17 505 791	18 775 231

(en milliers de DH)

Les fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie concernent uniquement BOA Group.

Ils représentent des fonds non remboursables destinés à la bonification des taux d'intérêts débiteurs et la couverture du mauvais dénouement de crédits à des secteurs ou des catégories d'agents économique spécifiques.



4.6. ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE

	30-juin-13	31-déc-12
Titres de créance négociables	10 262 408	9 689 814
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	10 257 874	9 669 842
Autres titres de créance négociables	4 534	19 972
Obligations	998 344	829 127
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	998 344	829 127
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE	11 260 752	10 518 941

(en milliers de DH)

4.7. IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

	30-juin-13	31-déc-12
Impôts courants	258 850	215 856
impôts différés	383 548	310 849
Actifs d'impôts courants et différés	642 398	526 705
Impôts courants	199 158	36 296
impôts différés	1 048 459	983 149
Passifs d'impôts courants et différés	1 247 617	1 019 445

(en milliers de DH)

4.8. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	30-juin-13	31-déc-12
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	76 657	5 257
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	3 630	23 329
Comptes d'encaissement	338 839	329 945
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	739 205	381 273
Debiteurs Divers	3 942 840	2 859 026
Comptes de liaison	387 855	1 339 945
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	5 489 026	4 938 775
Dépôts de garantie reçus	40 280	42 250
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	1 565 084	9 297 681
Comptes d'encaissement	1 426 539	770 861
charges à payer et produits constatés d'avance	502 483	537 031
Autres créditeurs et passifs divers	3 999 586	2 562 304
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	7 533 972	13 210 127

(en milliers de DH)

4.9. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	30-juin-13	31-déc-12
ACMAR	25 678	27 177
Banque de Développement du Mali	223 882	214 595
Eurafric	-5 915	-4 888
Hanouty	7 171	-5 544
Société Conseil Ingenierie et Développement	126 241	123 141
Participations dans sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	50 478	52 447
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	427 535	406 928

(en milliers de DH)

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan Juin 2013	Produit net bancaire-chiffre d'affaires Juin 2013	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe juin 2013
ACMAR	470 481	47 944	13 496	2 699
Banque de Développement du Mali	7 665 758	246 908	89 445	24 505
Eurafric	197 172	92 423	782	-333
Hanouty	23 165	535	-1 025	-467
Société Conseil Ingenierie et Développement	524 517	159 420	22 293	8 635



(en milliers de DH)

4.10. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	30-juin-13			31-déc-12		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	9 392 028	4 029 436	5 362 592	8 936 538	3 805 010	5 131 528
Terrains et constructions	1 865 039	508 685	1 356 354	2 031 429	516 758	1 514 671
Equipement, Mobilier, Installations	3 677 561	1 615 388	2 062 173	3 551 517	1 507 439	2 044 078
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	
Autres immobilisations	3 849 428	1 905 363	1 944 065	3 353 592	1 780 813	1 572 779
Immobilisations Incorporelles	1 668 267	896 598	771 669	1 592 323	840 868	751 455
Logiciels informatiques acquis	1 085 732	569 370	516 362	1 020 384	520 987	499 397
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	
Autres immobilisations incorporelles	582 535	327 228	255 307	571 939	319 881	252 058
Immeubles de placements	853 981	84 823	769 158	693 382	79 222	614 160

(en milliers de DH)

4.11. ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	30-juin-13	31-déc-12
Valeur brute comptable en début de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	832 470	832 470
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	832 470	832 470

(en milliers de DH)



Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable 30-juin-13	Valeur nette comptable 31-déc-12
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	692 136	692 136
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
TOTAL GROUPE	832 470	832 470

4.12. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	30-juin-13	31-déc-12
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	523 235	457 440
Dotations aux provisions	79 986	131 271
Reprises de provisions	-89 527	-83 187
Utilisation des provisions	-12 060	16 737
Variation des parités monétaires et divers	-774	974
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	500 860	523 235

V / ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	30-juin-13	31-déc-12
Aux établissements de crédit	15 460 473	14 794 963
A la clientèle	1 245 268	1 630 754
Ouverture de crédit	14 215 205	13 164 209
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus		
des établissements de crédit	2 462 582	1 451 765
de la clientèle	2 462 582	1 451 765
From customers	0	0

5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	30-juin-13	31-déc-12
Engagements de garantie donnés	19 493 474	17 822 232
D'ordre des établissements de crédit	6 423 071	6 212 808
D'ordre de la clientèle	13 070 403	11 609 424
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	36 178 444	36 315 329
des établissements de crédit	35 418 438	35 106 346
de l'état et d'autres organismes de garantie	760 005	1 208 983

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1. DESCRIPTIF DE LA METHODE D'ÉVALUATION

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19

- Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2. SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	30-juin-13	31-déc-12
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	238 566 559	235 228 400
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	238 566 559	235 228 400

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste " Provisions pour risques et charges" du Passif.

6.2.2. Hypothèses de base des calculs

	30-juin-13	31-déc-12
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%

6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l'emploi

	30-juin-13	31-déc-12
Charge normal de l'exercice	8 778 832	17 046 276
Charge d'intérêt	5 022 688	9 773 304
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes	-	-
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	13 801 520	26 819 580

6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	30-juin-13	31-déc-12
Dette actuarielle d'ouverture	235 228 400	230 679 497
Charge normale de l'exercice	8 778 832	17 046 276
Charge d'intérêt	5 022 688	9 773 304
Écarts d'expérience		
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-10 463 361	-22 270 677
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	238 566 559	235 228 400
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		



VII. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

7.1.1. Opérations réalisées sur le capital

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2010	171 963 390	10	1 719 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2011	171 963 390	10	1 719 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2012	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 30 Juin 2013	179 463 390	10	1 794 633 900

En 2012, BMCE BANK a réalisé une augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence de KMAD 1 500 000, Cette augmentation a donné lieu à la création de 7 500 000 actions nouvelles.

7.1.2. Resultat par action

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	30juin-13	31-déc-12
CAPITAL (dh)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nbre Actions	179 463 390	179 463 390
RESULTAT PART GROUPE (DH)	595 289 422	923 152 000
Resultat par Action (dh)	3,3	5,1
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN MAD)	3,3	5,1

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

7.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaire	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actif	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	68,58%	68,58%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

7.3. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES

Relation entre BMCE BANK et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation et la Société Mère.

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.



Relation entre les sociétés consolidées du groupe

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif			
Prêts, avances et titres		7 463	9 622 044
Comptes ordinaires		.	6 237 286
Prêts		7 463	384 023
Titres			3 000 735
Opération de location financement			
Actif divers			9 156
Total		7 463	9 631 200
Passif			
Dépôts		30 469	6 390 784
Comptes ordinaires		30 469	6 279 113
Autres emprunts			111 671
Dettes représentées par un titre			2 998 067
Passif divers			242 349
Total		30 469	9 631 200
Engagements de financement et de garantie			
Engagements donnés			619 603
Engagements reçus			619 603

Éléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		-3 783	-133 875
Intérêts et charges assimilés		8 506	154 829
Commissions (produits)			-16 661
Commissions (charges)			12 779
Prestations de services données			
Prestations de services reçues			
Loyers reçus			-74 563
Autres			57 476

7.4. CONTRATS DE LOCATION

Informations sur les contrats de location financement

30-juin-13	"Investissement brut total"	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur
≤ 1 an	2 159 454	282 887	44 691
> 1 an ≤ 5 ans	7 012 205	4 107 316	208 385
> 5 ans	4 529 505	3 865 904	384 215
TOTAL	13 701 164	8 256 107	637 292

Informations sur contrats de location simple

	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Loyers conditionnels totaux comptabilisés dans les produits de la période
≤ 1 an	210 000 000	
> 1 an ≤ 5 ans	920 000 000	
> 5 ans		
TOTAL	1 130 000 000	-

VIII / DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

8.1. TYPOLOGIE DES RISQUES

8.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risques.

8.1.2. Risque de Marché

Le risque de marché est le risque de perte provoqué par l'évolution défavorable des facteurs de marché, tels que les taux de change, les taux d'intérêt, les cours des actions, des OPCVM... Il est aussi lié au risque de règlement/livraison qui peut être décrit ainsi :

Le Risque de Pré-Livraison : le risque de pré-livraison (Presettlement Risk ou PSR) est le risque qu'un client, avec qui la Banque a établi un contrat, n'honore pas ses obligations contractuelles avant le terme du contrat. Le PSR est calculé en termes de coût économique de remplacement dudit contrat par un autre sur la base du Mark to Market.

Le Risque de Livraison : le risque de livraison survient lors d'un échange simultané de valeurs avec une contrepartie pour la même date de valeur, quand la Banque n'est pas en mesure de vérifier si ledit paiement a effectivement eu lieu alors qu'elle a déjà initié le transfert de son côté.

8.1.3. Risque global de liquidité et de Taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

8.1.4. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

8.1.5. Autres risques :

Le risque de participations en actions

Ce risque a lieu lorsque BMCE Bank investit, maintient en portefeuille, ou acquiert des participations en capital ou quasicapital dans des entités autres que ses propres filiales. Ces participations peuvent comprendre des actions régulières, des actions préférentielles, des instruments dérivés, des warrants, des options ou des futures sur actions.

Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'événements



indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

Le dispositif de gestion du risque pays repose sur les axes suivant :

- Identification du Risque Pays
- Calcul de l'exposition par pays et consolidation
- Élaboration de la Notation interne et Fiche Pays
- Allocation des Limites Pays
- Reporting et alertes
- Provisionnement

8.2. ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES :

8.2.1. Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

La BMCE Bank dispose d'un Contrôle Général Groupe qui est mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

8.2.3. Le Pôle Risques Groupe

La mission du Pôle Risques Groupe est de parvenir à la maîtrise des risques de crédit, de marché et opérationnels en contribuant activement à :

- ▣ La définition de la politique des risques du Groupe BMCE Bank ;
- ▣ La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marchés et aux risques opérationnels ;
- ▣ La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

Le Pôle Risques Groupe est composé de deux entités :

- ▣ La Direction Management des Risques Groupe assure pour l'ensemble du Groupe BMCE Bank, la surveillance des risques (crédit, marché et opérationnels) supportés par les entités du Groupe ;
- ▣ La Direction Analyse et Suivi des Engagements étudie les modalités d'octroi de lignes de crédit pour les clients de BMCE Bank.

8.3. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

8.3.1. Comités d'Audit et de Contrôle Interne

Le «Comité d'Audit et de Contrôle Interne» (CACI) est une instance de gouvernance créée au sein de la Banque et relevant directement de son Conseil d'Administration. Sa mission est d'assurer un contrôle de 3ème niveau à travers les structures de la Banque. En d'autres termes, le CACI :

- ▣ Apprécie la pertinence et la permanence des méthodes comptables appliquées,
- ▣ Contrôle l'existence, l'adéquation et l'application des procédures internes ainsi que les dispositifs de mesure, de maîtrise et de surveillance suffisants des risques bancaires et ratios prudentiels,

- ▣ Examine les comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration, tout en veillant à la qualité de l'information délivrée aux actionnaires.

A cet égard, le Comité s'assure en permanence de la poursuite et de la réalisation de l'ensemble des objectifs et missions ci-dessous définis :

- ▣ Vérification des opérations et des procédures internes ;
- ▣ Mesure, maîtrise et surveillance des risques ;
- ▣ Vérification de la fiabilité de la collecte, du traitement, de la diffusion et de la conservation des données comptables ;
- ▣ Circulation efficace de la documentation et de l'information tant au plan interne qu'externe ;
- ▣ Evaluation de la cohérence et de l'adéquation des dispositifs de contrôle mis en place ;
- ▣ Evaluation de la pertinence des mesures correctrices proposées ou mises en œuvre ;
- ▣ S'assurer de la conformité de la comptabilité et de la cohérence des systèmes de contrôle interne au niveau de chaque entité ayant une vocation financière appartenant au Groupe ;
- ▣ Examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration ;
- ▣ Elaboration du rapport annuel de l'activité et des résultats du contrôle interne qui est soumis à l'examen du Conseil d'Administration ;
- ▣ Information, au moins deux fois l'an, du Conseil d'Administration relativement aux encours des créances en souffrance, aux résultats des démarches amiables ou judiciaires entreprises, de même qu'aux encours des créances restructurées et de l'évolution de leur remboursement ;
- ▣ Veiller à la qualité de l'information délivrée aux Actionnaires.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a institué en juillet 2007, en son sein le CACI Groupe, instance créée au sein de la Banque, de ses filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation.

Sa mission est d'assurer un contrôle de l'intégrité des comptes, du respect des obligations légales et réglementaires à travers les structures de la Banque et de ses filiales au Maroc et à l'étranger.

Les missions du CACI Groupe rejoignent celles du CACI Banque, élargies aux entités du périmètre de consolidation, outre (i) l'examen des propositions de nomination ou de renouvellement des Commissaires aux Comptes des entités du Groupe en analysant leur programme d'intervention, les résultats de leurs vérifications, leurs recommandations ainsi que les mesures correctrices proposées ou mises en œuvre et (ii) la possibilité de solliciter la réalisation de tout audit interne ou externe qu'il juge nécessaire.

8.3.2. Le Comité de Surveillance des Grands Risques

Le Comité de Surveillance des Grands Risques est issu du Comité d'Audit et de Contrôle Interne. Il regroupe les Administrateurs non exécutifs (membres du CACI). La périodicité de ses réunions est trimestrielle. Dans le cadre des prérogatives qui lui sont dévolues, le Comité :



- ▣ Évalue et émet des recommandations sur la qualité des risques ;

- ▣ S'assure du respect des normes de gestion et des procédures internes fixées par les organes compétents en matière des risques de crédit ;

- ▣ Surveille les limites des risques de crédit (sectoriels, grands risques...).

8.3.3. Le Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale est présidé par l'Administrateur Directeur Général Délégué auprès de la Présidence, et regroupe l'Administrateur Directeur Général Délégué en charge du Remedial Management, les Directeurs Généraux Délégués, le Conseiller auprès de la Direction Générale et le Contrôleur Général. Les Membres associés sont le Président du Directoire de BMCE Capital et les autres Directeurs Généraux Adjointes de BMCE Bank. Ce Comité, dont la périodicité de ses réunions est hebdomadaire, a pour prérogatives :

Pilotage de l'activité

- ▣ Pilote l'élaboration du plan stratégique de la Banque en cohérence avec les décisions du Comité stratégique Groupe et assure le suivi de sa mise en œuvre ;

- ▣ Impulse et examine l'avancement du déploiement des grands projets transversaux impactant le fonctionnement et le développement de la Banque ;

- ▣ Traduit le plan stratégique en objectifs budgétaires clairs pour les entités de la Banque ;

- ▣ Valide les budgets annuels, suit l'allocation et veille à l'optimisation des ressources des entités de la Banque ;

- ▣ Surveille la réalisation effective du plan budgétaire de la Banque et de chacune de ses entités et, s'assure de la mise en place d'actions correctives en cas d'écart ;

- ▣ Décide de la politique de tarification des produits et services, tout en veillant à la rentabilité des métiers ;

- ▣ Évalue les opportunités de lancement de nouvelles activités ou produits et services et, en assure le suivi de mise en œuvre ;

- ▣ Arbitre les questions opérationnelles relevant des Pôles, Directions et des Comités internes dont il fixe les objectifs ;

- ▣ Veille à l'efficacité de l'organisation en mettant en œuvre les actions nécessaires relatives aux ressources humaines, à l'organisation, à l'informatique, à la logistique et à la sécurité qui concourent au développement de la Banque ;

Contrôle interne, audit & gestion des risques

- ▣ Formule les orientations en termes de politique de risque de la Banque et s'assure de l'alignement avec la politique de risque Groupe ;

- ▣ Fixe et suit, sur proposition de l'entité en charge de la gestion des risques, les limites et niveaux de risques agrégés pour chacun des métiers de la Banque ;

- ▣ S'assure du respect des ratios réglementaires, de la réglementation en matière de risques et de l'efficacité du contrôle interne ;

Ressources humaines

- ▣ Examine la politique de rémunération, de formation, de mobilité et de recrutement du personnel de la Banque ;

- ▣ S'assure de l'adéquation entre les priorités opérationnelles et les politiques de recrutement et de formation ;

- ▣ Suit la gestion des carrières des hauts potentiels de la Banque ;

Autres prérogatives

- ▣ Veille à une politique de communication commerciale, institutionnelle et financière cohérente ;

- ▣ Arbitre les éventuels conflits d'intérêts et l'ensemble des dossiers non résolus relevant de la compétence des entités de la Banque et des comités internes ;

- ▣ Propose au Comité Stratégique Groupe des axes de développement de la Banque.

8.3.4. Les Comités de crédit

Comité de Crédit Sénior

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice-présidé par l'ADG Délégué auprès de la Présidence. Il est spécialisé par marchés à travers la mise en place de deux comités, l'un en charge de l'Entreprise et la Grande Entreprise et l'autre des Particuliers & Professionnels qui se réunissent deux fois par semaine et regroupent les seniors managers de la Banque.

Le Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région, communiquées à l'ensemble des membres et respectées.

8.3.5. Comité de déclassement

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le Comité de déclassement (normal et restreint) se réunit mensuellement afin d'examiner les comptes en anomalies.

Aussi, des comités de recouvrement et comptes en anomalie ont été instaurés en régions et se réunissent mensuellement.

8.3.6. Le Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques Groupe s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques du Groupe BMCE Bank et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché et Opérationnels. A ce titre, il :

- ▣ S'assure de la mise en œuvre de la politique de gestion des risques crédit, marché et opérationnels à l'échelle du Groupe BMCE Bank,

- ▣ Valide toute modification inhérente au pilotage des risques crédit, marché et opérationnels, mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre,

- ▣ Prend connaissance de l'évolution des différents indicateurs d'appréciation des risques de crédits, marchés et opérationnels,

- ▣ Prend connaissance des faits marquants depuis le dernier Comité et notamment :



- Des résultats des travaux issus de la veille réglementaire et méthodologique,
- Des travaux effectués dans le cadre des projets transverses de nature organisationnelle ou informatique inhérents au pilotage des risques.

8.4. Risque de Crédit

8.4.1. Procédures de décision

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre au sein de BMCE Bank s'articule autour de deux approches :

■ Une approche standardisée pour les produits aux particuliers faisant l'objet de «Product Programs» qui définissent, par produit, les règles de gestion des risques régissant la commercialisation du produit. En effet, la politique des risques repose sur deux piliers :

1- L'utilisation d'une fiche d'autocontrôle qui formate les critères d'acceptation, sur la base desquels l'évaluation des risques est menée. Cette fiche d'autocontrôle reprend les conditions du crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit.

2- Un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit est mis en place. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises aux processus de crédit et l'intégrité de la personne délégataire. Chaque demande de prêt transite par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question.

■ Une approche individuelle en fonction des spécificités et des besoins des entreprises qui repose sur trois principes directeurs :

- La gestion du portefeuille de crédit qui permet au Senior Management de détenir suffisamment d'informations pour évaluer le profil de risque de client ;
- La délégation du pouvoir d'approbation à des individus intuitu personae sur la base de leur expérience, jugement, compétence, éducation et formation professionnelle ;
- L'équilibre des pouvoirs, les facilités étant accordées sur la base du jugement d'au moins trois personnes « Troïka ».

Pour certains niveaux de risques, l'approbation du Comité Senior de Crédit ou du Président de la Banque doit être sollicitée. A noter également qu'un contrôle indépendant de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Contrôle Général Groupe et les auditeurs externes. Pareillement, le Pôle Risques Groupe veille de manière autonome et poursuit le maintien de la qualité de gestion des risques et le respect des règles et procédures internes.

La mise en place de la Régionalisation au sein de BMCE Bank a été accompagnée d'une évolution du schéma délégataire afin d'y intégrer la nouvelle dimension régionale, à travers l'attribution de délégations de pouvoir aux régions et l'instauration d'un Comité de Crédit Régional.

8.4.2. Diversification par contrepartie

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque de la Banque. Les

éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

8.4.3. Diversification sectorielle

La diversification sectorielle du portefeuille de crédit fait également l'objet d'une attention particulière, soutenue par une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs. Ainsi, des limites sectorielles sont mise en place au sein de la Banque et ce au travers d'une étude statistique, ce qui permet une allocation optimale des fonds propres par secteur d'activité.

8.4.4. Surveillance

Le Pôle Risques Groupe via l'entité en charge des Risques de Crédit Groupe assure, au niveau du Groupe BMCE Bank, des missions de :

- Prévention des Risques de Crédit ;
- Contribution à la politique globale de Crédit ;
- Surveillance permanente des Risques de Crédit.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés. Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, cette entité est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des côtes autorisés, examen des incidents de paiement, revue des dossiers échus...
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants à partir d'un certain nombre de clignotants d'alerte ;
- Suivre avec le réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance.

8.4.5. Créances en souffrance

En vue d'identifier les créances sensibles et celles éligibles au provisionnement au regard de la réglementation en vigueur, une revue exhaustive du portefeuille de la Banque est effectuée mensuellement à l'aide d'un état des comptes à risques conçu par référence aux critères de classification des créances en souffrance institués par la circulaire n°19 de BAM, ainsi qu'à d'autres critères de sécurité complémentaires retenus par la Banque.

Il convient de signaler que des indicateurs de gestion des risques supplémentaires ont été mis en place afin de repérer les signes précurseurs de dégradation du risque.

Le provisionnement fait l'objet de contrôle et de suivi par le Contrôle Général Groupe, les Auditeurs Externes et le Comité d'Audit et de Contrôle Interne.



8.4.6. Gestion corrective du portefeuille

Recouvrement

Pour améliorer l'efficacité du recouvrement des créances difficiles, le dispositif de recouvrement à l'amiable mis en place au sein de la Banque est doté de deux structures, l'une dédiée aux activités du réseau Entreprise et l'autre à celle du réseau Particuliers/Professionnels. Ces entités ont pour mission de :

- Veiller en permanence à la régularité et à la qualité de l'ensemble des engagements de la Banque ;
- Suivre, principalement via le réseau, ou directement avec les clients concernés, la régularisation de toute insuffisance;
- Adopter une démarche pro-active visant à éviter toute dégradation des créances en souffrance.

8.4.7. Dispositif de notation interne

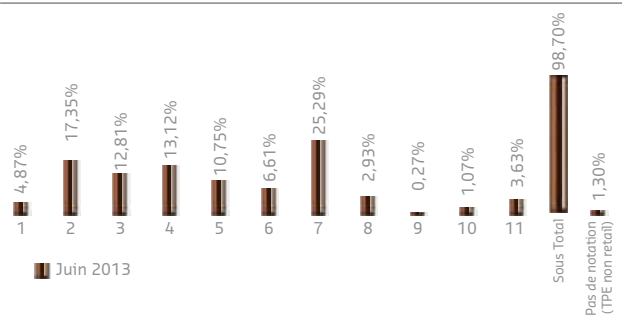
Concernant le projet notation interne hors Retail, le déploiement de l'outil de notation interne FACT a été généralisé. Des formations ont été dispensées à l'ensemble des acteurs du réseau commercial.

Le projet de Scoring pour le segment clientèle Retail, se poursuit avec une mise en oeuvre effective prévue au cours de l'exercice 2013.

Ces projets qui s'inscrivent dans le cadre du périmètre Groupe BMCE (y compris les filiales locales) ont pour objectifs d'ancrer opérationnellement la notation interne et le scoring Retail dans les processus Métiers de la banque et de ses filiales (exemple: utilisation de la notation pour le système de délégation, la tarification, le ciblage commercial et marketing) en facilitant par ailleurs la prise de décision d'octroi de crédit.

Classe	Définition	Catégorie		
1	Extrêmement stable à court et moyen terme ; très stable à long terme ; solvable même après de graves bouleversements.	Risque Restreint	Investment Grade	
2	Très stable à court et moyen terme ; stable à long terme ; solvabilité suffisante même lors d'événements néfastes persistants			
3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés ; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme			
4	Très stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir ; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre ; évolution à long terme encore incertaine			
5	Stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir, ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme	Risque Moyen		
6	Capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus	Risque Elevé		
7	Capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus			
8	Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales internes et externe rendra difficile le respect des engagements			
9	Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes	Risque très élevé		Sub-Investment Grade
10	Très Fort risque de défaillance, incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défaut partiel de paiement des intérêts et du capital			
11	Défaut total de paiement des intérêts et du capital			

Répartition des engagements par classe de risque



8.4.8. Politique de couverture et d'atténuation des risques :

Les garanties et Sûretés :

Pour la clientèle des particuliers, la Banque requiert pour toute demande de crédit une domiciliation de salaire irrévocable. Les crédits immobiliers sont de surcroît garantis par l'hypothèque en premier rang du bien acquis. Par ailleurs, pour les crédits octroyés aux salariés des entreprises clientes de la Banque dans le cadre de conventions, la Banque dispose d'une garantie morale de l'employeur.

Pour la clientèle des entreprises, la politique des garanties repose sur l'analyse détaillée des contreparties et des risques encourus. Pour certains clients « Corporate », la Banque détient des garanties (réelles ou des cautions bancaires).



Pour les PME et les TPE, la garantie d'usage est appuyée par le recours systématique à la garantie de la Caisse Centrale de Garantie (CCG). En ce qui concerne le financement des projets, tout actif physique financé est pris en garantie, et compte tenu de la taille du projet et du secteur d'activité des cautions des fonds de garantie sont requises.

8.4.9. Limites de Concentration sectorielle :

Ces limites sont définies sur la base de la sinistralité historique et sur la base d'une optimisation de la consommation des fonds propres. Les limites sont établies selon une vision portefeuille et se déclinent par secteur, par type, et par maturité.

Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique : (en milliers de DH)

	30-juin-13			31-déc-12		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	11 268 940	59 838	35 258	13 880 138	59 838	35 258
Europe	1 687 989	0	0	2 083 561	.	.
Afrique Sub-saharienne	4 254 916	12 713	3 374	5 408 667	3 382	3 382
Total en principal	17 211 845	72 551	38 632	21 372 366	63 220	38 640
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	17 211 845	72 551	38 632	21 372 366	63 220	38 640

(en milliers de DH)

8.4.10. Limites de Contrepartie :

Les limites sur les contreparties se gèrent selon deux approches dont les fondements, les principes et les méthodologies diffèrent :

- Pour les crédits non formatés : Les limites de contrepartie sont arrêtées par les instances de décision en fonction des besoins des clients et des risques encourus. Le plafond maximum est fixé à hauteur de 20% des fonds propres ;
- Pour les crédits formatés : Les limites de contrepartie pour ce type de crédit sont prévues par Product Program régissant les produits formatés. Dans le cadre des mises en œuvre des budgets, les limites par produit sont arrêtées au moment de l'élaboration des budgets prévisionnels.

Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

	30-juin-13			31-déc-12		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	108 337 266	5 483 719	4 254 613	107 269 792	5 250 297	3 903 078
Europe	2 108 956	108 869	35 041	2 604 230	14 201	12 863
Afrique Sub-saharienne	27 124 746	3 663 395	2 028 981	26 145 245	3 262 008	1 821 054
Total en principal	137 570 968	9 255 983	6 318 635	136 019 267	8 526 506	5 736 995
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	137 570 968	9 255 983	6 318 635	136 019 267	8 526 506	5 736 995

(en milliers de DH)

4.2.11. Répartition des engagements :

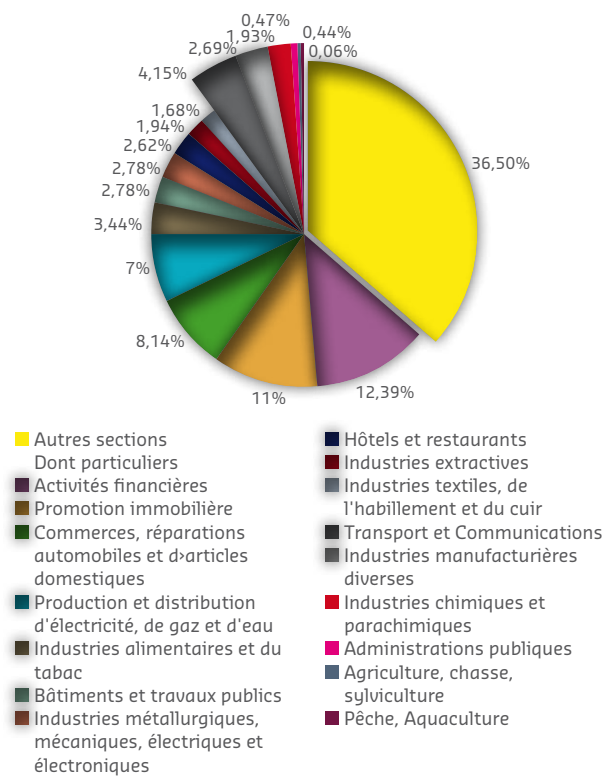
Le dispositif de gestion du risque de concentration de la Banque repose sur des mesures quantitatives des différents types de risque de concentration et leur confrontation à leurs limites

respectives (par secteur d'activité, groupe de contrepartie...).

Cette stratégie est validée par les instances décisionnelles de la Banque ; Elle est revue sur une fréquence annuelle.

Répartition des engagements par secteur

L'exposition de l'encours des engagements - activité Maroc - à fin juin 2013 par rapport aux différents secteurs économiques se répartit comme suit :



8.5. RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent :

- Le Risque de taux d'intérêt,
- Le Risque sur titre de propriété,
- Le Risque de change,
- Le Risque sur produits de base.

Et deux typologies de risque de crédit sur opérations de marché :

- Risque de Contrepartie,
- Risque de Règlement Livraison.

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BMCE Bank se répartit par facteur de risque comme suit :



Produits de change	Change «cache»
	Change au comptant
	Change à terme
	Dérivés de change
	Swape de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/indices
	OPCVM Actions
Produits de taux	I- Prêts/Emprunts corporate et interbancaires
	Taux fixe (MAD et devises)
	Taux variable (MAD et Devises)
	II- Titre de créance négociables et tires obligatoires
	II-1 Titres souveraines (inclus : titres émis par le Royaume du Maroc)
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédit et entreprises
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	III- Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de titres
	Repo/reserves repo
	IV- Dérivés de taux
	Swaps de taux
	Future de taux
	Forward Rate Agreement
	V- OPCVM de taux
OPCVM Monétaire	
OPCVM Obligataire	
Produits sur matières premières Dérivés de crédit	Futures sur matières 1 ^{ères}
	Options sur futures sur matières premières
	Crédit default Swaps (CDS)
	Crédit Linked Note (CLN)

Sur base consolidée *

Libelle des exigences en fonds propres	Montants
Exigence en fonds propres sur risque matiere premiere	4 576
Exigence en fonds propres sur risque de taux	901 907
Exigence en fonds propres sur risque de variations des titres de propriete	80 024
Exigence en fonds propres sur risque de change	105 960
Total de l'exigence en fonds propres au titre du risque de marche	1 092 467
Total des actifs ponderes au titre des risques de marche	13 655 837

8.5.1. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank sont :

- La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;
- Le Comité Risques Groupe qui s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques sur opérations de marché du Groupe BMCE Bank et de son adéquation avec la politique de gestion des risques du Groupe ;
- Le département Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank en tant que fonction indépendante des Front Office des différentes entités du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché ;

- Les Risk Management Units des entités du Groupe BMCE Bank qui assurent un contrôle des activités de marché au sein leur entité et adressent des Reportings au Management des Risques Groupe.

8.5.2. Description du dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank s'articule autour de trois axes principaux :

- Limites ;
- Indicateurs de risques ;
- Exigences en Fonds Propres ;

8.5.2.1. Limites :

▣ Limites de Contrepartie sur Opérations de Marché

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BMCE Bank via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

▣ Limites de Marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré, et se décline comme suit:

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions par activité ;
- Limites de position ouverte par duration sur l'activité taux Dirham ;
- Limites de position ouverte par devises et par durée pour l'activité Trésoreries devises ;
- Limites de Grecs pour l'activité des dérivés ;
- Limites de position ouverte par devises pour l'activité change ;
- Les limites de transaction.

▣ Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BMCE Bank s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib telles que :

- La limite sur le ratio de solvabilité et sur le ratio Tier One ;
- La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des Fonds Propres ;
- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des Fonds Propres.

8.5.2.2. Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BMCE Bank et se déclinent comme suit :

- Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru



à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés. Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

• Stress Testing par facteur de risque

Les stress tests reposent sur des scénarios hypothétiques et reflètent l'exposition du portefeuille de négociation du Groupe à des pertes en cas de fluctuations modérées, moyennes ou extrêmes des facteurs de risques de marché.

Ainsi les scénarios hypothétiques reposent sur le stress des composantes suivantes :

- Mouvement des taux ;
- Translation de la courbe des taux ;
- Variation des cours de change ;
- Changement de coefficient dans le panier ;
- Mouvement de la volatilité des devises ;
- Mouvement des sous jacents.
- Sensibilité et duration du portefeuille globale ou par activité pour les positions sur taux.
- Les sensibilités de type delta, gamma, véga, thêta, rhô pour les positions sur produits dérivés.

8.5.2.3 Exigences en Fonds Propres

Les exigences en fonds propres réglementaires au titre des risques de marché du Groupe BMCE Bank permettent d'apprécier de façon pertinente le degré d'exposition du Groupe aux différents risques de marché.

8.6. RISQUES OPERATIONNELS

Le Risque Opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des événements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

8.6.1. Politique de gestion des risques opérationnels

8.6.1.1. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des Risques Opérationnels a pour ambition de répondre aux objectifs suivants :

- Evaluation et prévention des risques opérationnels ;
- Appréciation des contrôles ;
- Mise en œuvre des actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs.

8.6.1.2. Classification

Les risques ou pertes opérationnelles peuvent être analysées et catégorisées selon deux axes, qu'il est important de différencier : les causes ; les conséquences, en termes d'impact financier ou autre, et qui sont classés par type d'événement bâlois.

8.6.1.3. Liens avec les autres types de risques (marché / crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

- Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques »
- Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être liés directement à la gestion des risques de marché et de crédit.

8.6.2. Organisation de la gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE est structuré autour de trois principes directeurs :

- Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BMCE Bank et inspiré des meilleures pratiques ;
- Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;
- Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels du Groupe BMCE Bank implique quatre entités majeures :

- le Département Risques Opérationnels Groupe en central BMCE Bank ;
- le Réseau BMCE Bank ;
- les Directions Métiers BMCE Bank ;
- les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

- Correspondants Risques Opérationnels (CRO) ;
- Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO) ;
- Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également les filiales du groupe.

8.6.3. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des Risques opérationnels au sein du Groupe BMCE est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe ;
- Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;
- Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,



- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque,
- Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

8.6.4. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BMCE Bank au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers :

- Collecte des événements de risque,
- Cartographie des Risques Opérationnels,
- Indicateurs Clé de Risques Opérationnels (Key Risk Indicators).

L'exposition aux risques opérationnels et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la Direction Générale et au Conseil d'Administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du groupe BMCE est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA GRC. Ainsi, la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil qui a été déployé au niveau de la banque et des filiales marocaines et européennes.

8.6.4.1. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Eviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Elaborer des plans de continuité d'activité ;

Le Groupe BMCE dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

8.6.5. Plan de continuité de l'activité

Porté par un courant réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques. Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

- BMCE Bank a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public. Ce principe prévaut sur tous les autres.
- BMCE Bank doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine.
- BMCE Bank entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements
- BMCE Bank entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers
- Les clients du Groupe BMCE sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services.

■ Les services sont pris en compte dans leur réalisation « front to back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

L'année 2009 a vu le déploiement du dispositif de continuité d'activités. Plusieurs simulations de mise en épreuve du dispositif ont été menées aux travers différentes régions du Royaume.

8.7. STRESS TESTING

Le stress Testing consiste à analyser différents scénarios suite à des chocs extrêmes affectant le portefeuille et a pour objectif :

- De renforcer les outils de mesure de risque afin de prévoir et d'anticiper d'éventuels risque de crédit.
- Une meilleure allocation des fonds propres en prenant en considération l'augmentation continue des encours du crédit du portefeuille

Le groupe BMCE BANK intègre le stress testing comme composante fondamentale de sa politique de gestion des risques, à ce titre, des exercices de stress test sont réalisés régulièrement en sus des nouveaux reportings semestriels instaurés par le régulateur au cours de l'exercice 2012.



8.8. DEFINITION DU RISQUE PAYS

Le risque pays correspond à la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier. Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs)



8.8.1. Description du Dispositif de Gestion du Risque Pays

8.8.1.1. Système de notation Pays

BMCE Bank a développé un système de notation interne pays qui se base sur la combinaison d'informations recueillies des divers rapports émanant d'autorités des pays concernés, d'organismes internationaux (Banque Mondiale, FMI...) et des agences de notation internationales (Coface, S&P...). Cette notation interne permet de disposer d'une appréciation propre à l'échelle groupe des risques encourus sur chaque pays en prenant en compte les critères jugés les plus pertinents.

8.8.1.2. Allocation des Limites Pays

Les limites d'engagements par pays sont établies en tenant compte de :

- l'appréciation du risque pays encouru à la lumière de la notation interne du pays tel que décrit ci-dessus ;
- la répartition et la diversification du portefeuille de chaque filiale et du groupe en respectant une concentration maximale par pays en fonction d'un pourcentage de fonds propres prudentiels (PPP).

8.8.1.3. Système de suivi du Risque Pays

8.8.1.3.1 Identification des expositions au risque pays

La déclinaison des catégories d'opérations réalisées par les lignes métiers se présente comme suit :

- 1) opérations de crédit sur des contreparties étrangères
- 2) opérations sur titres étrangers
- 3) opérations de marchés induisant des risques sur des contreparties étrangères
- 4) opérations de commerce extérieur et garanties diverses

4.6.1.3.2 Reportings des expositions par pays

Le suivi et la surveillance des expositions du Groupe BMCE Bank sur les contreparties étrangères sont assurés à travers une remontée mensuelle sous forme de Reporting, provenant des filiales à destination du Management des Risques Groupe.

Ces reporting dressent la situation en fin de mois des :

- Expositions par pays, zone géographique, secteur d'activité, classe de risque, type de ligne de bilan et hors bilan...
- Indicateurs de Risque de crédit (Taux de sinistralité, provisions, taux de couverture des créances en souffrance...)

Le Management des Risques Groupe procède au calcul de l'exposition au risque pays ainsi qu'à la consolidation des expositions du Groupe afin d'en dégager les zones et pays à forte exposition.

8.9. GESTION ALM

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille à :

- ▣ Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds propres ;
- ▣ Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- ▣ S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque;
- ▣ Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.
- ▣ La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :
 - Formuler la politique actif-passif ;
 - Organiser et animer les sous comités actif-passif ;
 - Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informé de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marchés financiers, des pratiques de gestion des risques, et de l'activité de la Banque ;
 - Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;
 - Maîtriser les systèmes de reporting qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;
 - Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction des changements éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir à des changements importants des conditions de marché ;



- S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par des RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

8.9.1. Risque de liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple, des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité:

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan ;
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen long terme par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le coefficient de liquidité (tel que défini par la Banque Centrale);
- Le profil des impasses cumulées à horizon 12 mois en mode statique.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long termes. Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

8.9.2. Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre

les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport au PNB prévisionnel.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court et à moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossesments actif/passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

8.9.3. Sensibilité de la valeur des portefeuilles bancaires

- Stress testing taux et analyse liquidité :

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur économique des Fonds Propres.

Au fin juin 2013, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur le PNB est estimé à +57 MDH. La variation de la valeur économique des fonds propres face à un choc de 200 pbs, est estimée à 183 MDH soit 1,45% des fonds propres réglementaires.

- Stress Testing Liquidité :

Afin d'évaluer le profil de liquidité en situation de crise, des simulations sont réalisées en cas de pression sur les ressources (situation de retrait massif des dépôts). Ces scénarii permettent à la Banque d'évaluer sa capacité à faire face à des situations de crise de liquidité.

Trois scénarii sont effectués :

- Scénario 1 : Consiste à prévoir une pression sur les dépôts à vue durant trois mois avec maintien des activités de crédit, le comportement de la liquidité du bilan est mesuré grâce aux impasses de liquidité sur les trois premiers mois. Ce stress test suppose le retrait de 30% des Dépôts à vue sur les trois premiers mois, à raison de 10% chaque mois ;

- Scénario 2 : Ce scénario prévoit une pression relative sur les dépôts à vue avec maintien des activités de crédit sur un horizon de 10 jours.

Le but de ce scénario est de tester la capacité de la Banque à faire face à des retraits qui représentent la partie volatile des dépôts à vue mais sur un délai très court (10 jours) ;

- Scénario 3 : Au 30 juin 2013, le Gap de liquidité à horizon 12 mois enregistre un excédent de liquidité de DH +8,7 milliards contre DH +9,9 milliards à fin décembre 2012.

Au 30 juin 2013, le Coefficient de Liquidité (actifs liquides à un mois sur les exigibilités à un mois) affiche 107% au dessus de la limite réglementaire.

8.10. COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES



Les principales caractéristiques des éléments constituant les fonds propres :

- Capital : La BMCE Bank est dotée d'un capital social de DH 1 794 633 900, composé de 179 463 390 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.
- Dettes subordonnées : Dettes subordonnées : A fin fin juin 2013, le total des dettes subordonnées s'élève à près de DH 5,4 milliards.

8.10.1. Evaluation de l'adéquation des fonds propres

Le Groupe BMCE Bank a opté pour l'approche standard telle que présentée dans des circulaires de Bank Al-Maghrif (BAM), il s'agit de :

- Circulaire n°26/G/2006 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes assimilés ;
- Circulaire n°B3/G/2006 relative aux modalités de calcul des actifs pondérés au titre du risque de crédit ;
- Circulaire n°25/G/2006 relative au coefficient minimum de solvabilité des établissements de crédit et organismes assimilés;
- Circulaire n°24/G/2006 relative aux fonds propres.

Ces circulaires encadrent l'ensemble des risques pris par la Banque. En effet, les méthodes de calcul des risques de marché sont régies par ces mêmes circulaires selon l'approche standard.

Les exigences en Fonds Propres réglementaires au titre des Risques de Crédit s'appliquent sur base individuelle pour chaque entité du Groupe et sur base consolidée au niveau du Groupe BMCE Bank.

NB : Le Groupe BMCE Bank a lancé en 2009 un projet de notation interne pour la préparation des méthodes avancées.

8.10.2. Composition des fonds propres

Les fonds propres du Groupe BMCE Bank (selon l'approche standard) sont calculés conformément à la circulaire n° 26/G/2006 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes assimilés et à la circulaire n° 24/G/2006 relative aux fonds propres.